

Accueil surveillé des élèves de 7P et 8P

«REGLES DE VIES»

Règles à respecter par l'enfant :

- 1. J'arrive à l'Accueil au plus tard à 12h15. Je salue la personne responsable en arrivant et lui donne au besoin mon nom et prénom pour valider mon arrivée.
- 2. Je me lave les mains avant les repas et après avoir été aux toilettes.
- 3. Je respecte la nourriture et à aucun moment ne joue avec.
- 4. Je respecte les personnes travaillant à l'Accueil en me comportant poliment et en les appelant par leur prénom.
- 5. J'applique les consignes données.
- 6. Les formules de politesse «s'il vous plaît» et «merci» font partie de mon langage quotidien.
- 7. Je respecte tous les enfants présents à l'accueil. Je suis poli (e) et courtois (e) envers eux.
- 8. Je règle les problèmes sans violence et si nécessaire je fais intervenir l'éducateur responsable si un conflit s'aggrave.
- Je pose mon téléphone portable pendant le repas. Après le repas, l'utilisation de téléphones portables, de jeux électroniques, se fait en accord avec la ou les personnes responsables de l'accueil.
- 10. Je respecte le droit à l'image de chacun, je demande toujours l'accord des personnes concernées avant de prendre des photos ou des vidéos.
- 11. Je fais attention que les photos et les vidéos que je prends avec mon téléphone soient respectueuses et sans moqueries.
- 12. L'éducateur peut en tout temps regarder ce que je fais avec mon téléphone quand je suis sous sa responsabilité.
- 13. Je débarrasse la table avec mes camarades et demande l'autorisation de quitter la table à la personne responsable présente à l'accueil.
- 14. Je respecte tout le matériel (jeux, jouets, crayons, etc.) mis à ma disposition. Tout objet abîmé ou détruit volontairement sera facturé à mes parents.
- 15. En cas d'activités en extérieur pendant l'accueil, je respecte les règles qui me sont données et reste à l'intérieur du périmètre fixé.
- 16. Je ne peux quitter l'accueil que lorsque j'ai fini de ranger et que la personne responsable me donne son accord.

En cas d'irrespect des « Règles de vie » de l'Accueil, j'encours les sanctions suivantes :

- 1. Avertissement et discussion avec la personne responsable présente.
- 2. Si récidive, information à mes parents.
- 3. Si nouvelle récidive, exclusion provisoire de l'accueil.
- 4. Si malgré cela aucun changement de comportement, exclusion définitive de l'accueil.

Enfant	
Nom :	Prénom :
Lieu et date :	
Signature de l'enfant :	Signature d'un parent :
	Version 2021/2022

